



Conéquence Divorce pour un Etranger

Par **mimos32**, le 20/05/2014 à 17:24

Bonjour

Voila depuis quelques jours et suite a des disputes "normales" ma femme m'évoque le divorce pour la 2eme fois ... alors je me suis inscrit ici pour connaitre mes droits et mes obligations si jamais cette décision est prise. sauf que mon cas est un peu particulier .

je suis Tunisien marié avec une Française depuis le 06 Mars 2013 , je suis en France depuis le 29 Novembre 2013 , et mon visa d'un an se termine en 29 Novembre 2014 bien évidemment. je travail en intérim et mon contrat se termine septembre 2014 (avec possibilité de renouvellement) . ma question est :

==> Est ce que ca va impacter la décision de la préfecture du renouvellement de titre de séjour ? et qu'est ce que je dois faire ?

juste je précise bien : il y a pas eu de violence conjugal et c'est elle qu'elle demande le divorce.

Merci d'avance pour votre aide , je suis vraiment perdu surtout que je connais pas de monde la ou j'habite [smile17].